

PROTOCOLE DE PRÊT DE LOCAL

Le LABCOTS, situé au 495, rue de la Madone à Mont-Laurier, est mise à la disposition pour le prêt à des organismes ou groupes sous réserve du respect des conditions suivantes :

[Cliquez ici pour réserver votre espace](#)

1. Objet de la location

La salle est destinée à accueillir des activités à caractère communautaire, social, éducatif ou culturel.

2. Utilisations interdites

La salle ne peut en aucun cas être utilisée pour :

- Des activités ou événements à but **lucratif ou commercial**.
- Des activités à caractère **religieux** ou de culte.
- Toute activité comportant des éléments de **violence, intimidation, discours haineux, homophobie, sexisme ou discrimination**.
- La consommation, la vente ou la promotion de **drogues, substances illicites ou alcool** (sauf autorisation spéciale préalable).
- Tout autre usage jugé **non conforme à l'éthique, aux valeurs communautaires ou aux lois en vigueur**.

3. Conditions d'utilisation

Le Locataire s'engage à :

- Utiliser le local uniquement pour l'activité prévue
- Respecter les horaires convenus
- Laisser le local dans un état propre et penser au prochain utilisateur (nettoyer le planche – balai et moppe s'il le faut -, vider les poubelles, nettoyer et ranger la vaisselle utilisée, etc.)
- Assumer toute dégradation ou perte causée pendant la période de location
- Se procurer un permis d'alcool si requis
- Se conformer aux règles de sécurité et aux normes en vigueur.

Tout dommage causé aux installations sera à la charge du locataire.

Le non-respect de ces conditions peut entraîner l'annulation immédiate de la location, ainsi qu'un refus de location pour des demandes ultérieures.

4. Responsabilité et assurance

Le Locataire est responsable des dommages causés par lui-même, ses invités ou fournisseurs. Il est recommandé de souscrire une assurance responsabilité civile pour la durée de l'événement.

Merci de faire du LABCOTS un espace social agréable et propre!